

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit: H-6040 GLYCOL SOLUTION

Date de révision: 9 mars 2023

Code produit: S774

Autre nom: sans objet

Distribué par: sans objet

Usage recommandé et restrictions d'utilisation: antigel

Fabriqué par: Ostrem Chemical Co. Ltd.
2310 - 80e Avenue N.-O.
Edmonton (Alberta) Canada T6P 1N2
www.ostrem.com

Téléphone/Téléphone d'urgence:
780-440-1911
Lundi - Vendredi 8h - 16:30h HNR

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: Toxicité Pour Certains Organes Cibles (Exposition répétées) -
Catégorie 2

Éléments d'étiquettes:

Symbole(s) de danger:



Mention d'avertissement: ATTENTION

Mention de danger: Risque présumé d'effets graves pour les organes (les reins, le foie, et le système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence:

Prévention: Ne pas respirer les poussières ou vapeurs.

Intervention: Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage: sans objet

Élimination: Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers ne faisant pas l'objet d'une classification:

Une différence marquée quant à la toxicité aiguë par voie orale existe entre les rongeurs et les humains, ces derniers étant plus sensibles au produit que les rongeurs. La dose mortelle estimée chez l'humain est de 100 millilitres (environ 1/2 tasse).

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Identité chimique</u>	<u>Conc. p/p</u>	<u>CAS #</u>	<u>Nom commun/Synonyme(s)</u>
éthylène glycol	60 - 80%	107-21-1	

4. PREMIERS SOINS

Mesures nécessaires:

Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.

Symptômes les plus importants, aigus et retardés:

Risque présumé d'effets graves pour les organes (les reins, le foie, et le système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:

sans objet

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés):

Employer un agent extincteur qui convient au feu environnant.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Dangers spécifiques du produit:

Peuvent libérer du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des aldéhydes et des cétones irritants.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

Employer les mêmes mesures que celles pour un feu environnant. Les pompiers doivent porter des vêtements protecteurs complets et un équipement de protection respiratoire autonome.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:

Porter l'équipement de protection adéquat. Consulter la section 8.

Précautions relatives à l'environnement:

Éviter de laisser le produit entrer dans les réseaux d'égouts, les cours d'eau ou les régions basses.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités:

Isoler la région à risque et restreindre l'accès à celle-ci. Dans le cas d'un petit déversement accidentel, absorber le produit avec une substance absorbante inerte et pelleter la substance imbibée dans des seaux. Pour les déversements majeurs, empêcher la contamination des cours d'eau. Endiguer et pomper le produit dans des récipients convenables. Nettoyer toute matière résiduelle avec une substance absorbante, l'entreposer dans un récipient approprié et nettoyer l'endroit affecté avec beaucoup d'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sécurité de manutention:

Ne pas respirer les poussières ou vapeurs.

N'ingérer pas le produit. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités:

Garder le produit hors de la portée des enfants. Entreposer le produit dans un endroit frais et sec.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle - limites ou valeurs seuil d'exposition professionnelle:

Ingrédient:

éthylène glycol

Limite:

TWA: 100 mg/m³ ACGIH (TLV)

CEIL: 125 mg/m³ OSHA (PEL)

CEIL: 50 ppm OSHA (PEL)

Contrôles d'ingénierie appropriés:

Prévoir la ventilation appropriée pour garder le niveau des particules en suspension dans l'air au-dessous de la limite d'exposition recommandée.

Protection respiratoire:

Si l'exposition dépasse la valeur limite d'exposition au travail, employer un respirateur approprié approuvé par l'organisme NIOSH.

Autre protection:

sans objet

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence (état physique, couleur, etc):	Liquide clair et sans couleur
Odeur:	non disponible
Seuil olfactif:	non disponible
pH:	8.4
Point de fusion/congélation:	-50 C
Point initial d'ébullition et domaine:	non disponible
Point d'éclair:	sans objet
Taux d'évaporation:	non disponible
Inflammabilité (solide, gaz):	non disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité:	non disponible
Tension de vapeur:	non disponible
Densité de vapeur:	non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Densité relative:	1.079
Solubilité(s):	100%
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non disponible
Température d'auto-inflammation:	non disponible
Température de décomposition:	non disponible
Viscosité:	non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:

Cette substance est considérée non réactive dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique:

Stable.

Risque de réactions dangereuses:

non disponible

Conditions à éviter (décharges d'électricité statique, chocs, vibrations):

sans objet

Matériaux incompatibles:

Oxydants / Acide / Bases

Produits de décomposition dangereux:

non disponible

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Inhalation: Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Peut être dangereuse en cas d'ingestion.

Contact oculaire: Peut causer d'irritation oculaire.

Contact cutané: Peut causer une irritation légère de la peau.

Absorption cutanée: non disponible

EFFETS CHRONIQUES POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Inhalation: non disponible

Ingestion: non disponible

Contact oculaire: non disponible

Contact cutané: non disponible

Absorption cutanée: non disponible

Effet mutagène: non disponible

Cancérogénicité: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

Toxicité pour le système reproducteur: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

Sensibilisation au produit: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée: Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.

Données Toxicologiques:

Ingrédient:
éthylène glycol

Données Toxicologiques:
Orale DL50: 4700 mg/kg (rat)

Autre information toxicologique sur l'ingrédients:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

éthylène glycol

Une différence marquée quant à la toxicité aiguë par voie orale existe entre les rongeurs et les humains, ces derniers étant plus sensibles au produit que les rongeurs. La dose mortelle estimée chez l'humain est de 100 millilitres (environ 1/2 tasse). Des études ont également démontré que cette substance est toxique et potentiellement mortelle par ingestion chez les chats et les chiens.

La substance peut être toxique pour les reins, le foie et le système nerveux central (SNC). Une exposition prolongée ou répétée à la substance peut endommager les organes cibles. L'exposition répétée à une matière hautement toxique peut causer une détérioration générale de la santé en raison d'une accumulation de la substance dans les organes.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie (aquatique et terrestre):	non disponible
Persistance and dégradation:	non disponible
Potentiel de bioaccumulation:	non disponible
Mobilité dans le sol:	non disponible
Autres effets nocifs:	non disponible
Information écologiques sur l'ingrédients:	non disponible

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets: L'élimination de tout déchet doit se faire selon les règlements locaux, provinciaux et fédéraux applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD: NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La substance a été classée en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits dangereux et la fiche de donnée sécurité renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par: Département des services techniques, Ostrem Chemical Co. Ltd., Ph.: 780-440-1911

Date de préparation: 9 mars 2023

Date de révision: 9 mars 2023

La présente fiche de donnée sécurité ne peut être modifiée de quelque façon que ce soit sans l'autorisation expresse de Ostrem Chemical Co. Ltd.

Fin du document